



Discours

Paris, le 10 décembre 2019
Seul le prononcé fait foi

Le ministre de la Culture,

Discours de Franck Riester, ministre de la Culture, prononcé à l'occasion de la cérémonie de remise des titres de Maître d'art – Promotion 2019, mardi 10 décembre 2019

Monsieur le député, cher Raphaël Gérard,

Madame la présidente de l'Institut national des métiers d'art, chère Lyne Cohen-Solal,

Mesdames et messieurs les Maîtres d'Art et leurs élèves,

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

C'est un grand honneur de vous ouvrir les portes du ministère de la Culture, ce ministère qui est celui de tous les créateurs, à l'occasion de la remise des titres de Maîtres d'Art.

L'édition 2019 de ce rendez-vous biennal nous donne l'occasion de célébrer les 25 ans de ce dispositif unique en Europe, qui assure la transmission des savoir-faire d'excellence.

Ces savoir-faire font partie de notre patrimoine. Car le patrimoine, ce ne sont pas seulement les monuments ou les œuvres d'art que nous préservons parce qu'ils portent la marque du génie humain.

Ce sont aussi les gestes, les techniques, les outils par lesquels sont créées des œuvres d'exception.

Il n'y a qu'en veillant à leur transmission que nous assurons la conservation de ces savoir-faire hérités du passé, constamment enrichis par tous ceux qui en ont été les dépositaires.

Telle est la mission confiée aux Maîtres d'Art depuis déjà 25 ans.

L'exposition que j'ai souhaité accueillir dans les vitrines du Palais-Royal et que je viens de parcourir témoigne de l'excellence qu'ils incarnent dans leur métier respectif. Les photographies d'Edouard Elias, notamment, évoquent la maîtrise des gestes, l'implication requise par le travail de la matière vivante, la passion qui anime ces artisans élevés par l'Etat au rang de maîtres.

Le titre de Maître d'Art est une distinction qui a déjà été décernée à plus de 140 professionnels des métiers d'art.

Etre Maître d'Art implique également une forte responsabilité puisqu'il s'agit de transmettre son savoir-faire à un élève pendant 3 ans.

En consacrant les meilleurs ambassadeurs des métiers d'art, en en faisant les maîtres d'élèves prometteurs, ce dispositif vise à préparer l'avenir des métiers d'art.

Nul doute que l'exposition du Palais-Royal et celle qui ouvrira ses portes à l'Hôtel de l'Industrie dans quelques jours contribueront également à promouvoir l'artisanat d'art.

Filière d'avenir, l'artisanat d'art suscite bien des vocations. En mettant en lumière le travail de nos artisans d'exception, nous pourrions attirer encore davantage de talents vers tous les métiers d'art.

Pour cela, il est nécessaire que la remarquable diversité des métiers d'art soit mieux connue.

Car la richesse des métiers d'art en France, qui trouve peu d'équivalents ailleurs dans le monde, contribue fortement au rayonnement de notre pays.

Cet atout précieux, nous devons le préserver.

C'est l'ambition que nous poursuivons en rapprochant l'Institut national des métiers d'art et le label « Entreprises du patrimoine vivant » au sein de l'Agence française des métiers d'art et du patrimoine vivant qui verra le jour en 2020.

L'Agence conduira des projets scientifiques et culturels afin d'améliorer notre connaissance du patrimoine vivant et des conditions d'exercice des métiers d'art, ce qui nous permettra de mieux les soutenir.

Elle coordonnera également des opérations d'éducation artistique et culturelle, comme « A la découverte des métiers d'art » qui touche déjà plus de 1500 collégiens chaque année, grâce à la mobilisation de l'Institut national des métiers d'art.

Cette nouvelle structure permettra donc de mettre les métiers d'art au cœur de notre politique culturelle.

Après vous avoir dit quelle ambition je porte pour les métiers d'art, venons-en à présent à la remise des prix de la promotion 2019 des Maîtres d'art.

Je tiens tout d'abord à remercier celles et ceux grâce à qui nous sommes réunis ce soir.

- L'Institut national des métiers d'art, tout d'abord, et en particulier sa présidente Lyne Cohen-Solal qui met en œuvre avec énergie et efficacité le dispositif des Maîtres d'art ;
- L'association des maîtres d'art et de ses élèves, représentée par son président Yves Benoit et sa présidente d'honneur Marcelle Guillet-Lubrano ;
- Je salue chaleureusement la fondation Bettencourt-Schueller, mécène du dispositif des Maîtres d'art depuis de longues années ;
- Enfin, je remercie tous les membres de la commission de sélection des Maîtres d'art 2019, et en particulier son président David Caméo, pour tout le travail accompli.

Je vais à présent remettre son titre à chaque Maître, accompagné de son Elève.

A commencer par Sylvie Fouanon, restauratrice de pianos anciens à Paris.

Depuis vos 15 ans, vous travaillez pour la maison Balleron, labellisée entreprise du patrimoine vivant. A travers votre travail de restauration, vous œuvrez à la conservation du patrimoine sonore de pianos anciens d'exception en préservant ce qui fait leur singularité, ce qui nécessite de travailler avec une grande diversité de matériaux. Votre élève, Marion Lainé, titulaire d'un brevet des métiers d'art de l'ITEMM (Institut technologique européen des métiers de la musique), a déjà 10 ans d'expérience en tant que préparatrice de pianos.

J'invite à présent Nicolas Marischael à me rejoindre.

Vous appartenez à la quatrième génération d'orfèvres de la maison Marischael à Paris, également labellisée entreprise du patrimoine vivant. Vous faites vivre sa tradition d'excellence tout en créant des pièces originales avec des designers, comme le diffuseur de parfum Osmos qui vous a permis d'obtenir le « prix Liliane Bettencourt pour l'intelligence de la main ».

Votre élève est votre fille Mélissa. Elève de l'école Penninghen et de l'école Boulle, elle souhaite développer sa propre ligne de bijoux.

J'accueille Ludovic Marsille, serrurier-cleftier à Néant-sur-Yvel en Bretagne.

Vous vous êtes formé seul à partir de manuels et de modèles anciens, et grâce aux expérimentations que vous avez menées. Vous travaillez notamment pour la restauration du mobilier et des monuments historiques. Vous avez ainsi travaillé sur le chantier de restauration de l'Hermione. Votre savoir-faire unique vous a mené à être désigné meilleur ouvrier de France en 2015. Votre élève, Alice De Kerchove de Denterghem est titulaire d'un CAP métallerie-serrurerie et d'un diplôme d'ouvrier professionnel en restauration du patrimoine.

J'invite Serge Pascal à me rejoindre.

Compagnon du devoir, vous êtes ferronnier d'art à la Fondation Pierre de Coubertin, à Saint-Rémy-lès-Chevreuse. Vous êtes l'un des rares à maîtriser les techniques du relevage et du repoussage, et fabriquez des pièces qui ont rejoint des monuments emblématiques comme la statue de la Liberté de New York ou les grilles de la place Stanislas de Nancy. Votre élève, Cédric Suire, a fait son apprentissage en serrurerie métallerie et ferronnerie auprès des Compagnons du Tour de France.

Je remercie Xavier Retegui de bien vouloir me rejoindre.

Fabricant de makhilas à Larressore dans le Pays basque, vous faites partie d'une entreprise familiale, labellisée entreprise du patrimoine vivant, qui a 200 ans d'existence. Le makhila est un bâton de marche traditionnel du pays basque, que vous créez sur mesure en associant de nombreux matériaux nobles. Votre élève Liza Bergara, diplômée de gravure ornementale à l'Ecole Boulle, fait partie de la 7^{ème} génération de sa famille à fabriquer des makhilas.

J'invite Craig Ryder à me rejoindre.

Archetier à Paris, vous faites partie des pionniers de la redécouverte des instruments baroques. Vous faites partie des rares artisans en France à fabriquer et restaurer des archets pour les instruments de ce répertoire. Vous avez travaillé pour les plus grands, comme le joueur de viole de gambe catalan Jordi Savall. Votre élève, Claire Berget, est titulaire d'une thèse sur la viole de gambe. Elle travaille à Tours.

J'accueille Yves Sampo, responsable de l'atelier de Gravure de la Monnaie de Paris.

Graveur-médailleur diplômé de l'école des Beaux-Arts de Paris, vous pratiquez votre art au sein de la plus ancienne institution française encore en activité dont vous connaissez bien la technique traditionnelle de taille directe. Votre atelier réalise notamment les pièces d'exception en collaboration avec les grandes maisons de luxe membres du Comité Colbert. Votre élève, Claire Narboni, est salariée de la Monnaie de Paris, après avoir été diplômée en gravure en modelé à l'école Boulle.

Merci à François Simon-Fustier de me rejoindre.

A la tête de votre atelier à Caluire-et-Cuire, vous restaurez des horloges et des pendules anciennes. Vous avez notamment travaillé sur les horloges du château de Vaux-le-Vicomte. Vous vous êtes également spécialisé dans la modélisation 3D appliquée à l'horlogerie. Votre élève, Robin Putinier, est titulaire d'un brevet des métiers d'art en horlogerie. Il envisage de fabriquer avec vous un chef d'œuvre commun, à savoir l'horloge horizontale de Leroy décrite dans l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert.

Pour finir, j'en viens à vous, Luc Verdier.

Vous êtes lapidaire spécialisé en serti mystérieux chez Van Cleef & Arpels à Paris, une technique emblématique des ateliers de cette maison. Vous œuvrez à la fabrication de bijoux remarquables tels que le clip Chrysanthème ou le clip Pomme de Pin. Vous avez été désigné Meilleur ouvrier de France en 2011. Votre élève, Hugues Bret, est titulaire d'un CAP de lapidaire. Il bénéficie de l'apprentissage du centre de formation de la maison Van Cleef & Arpels.

Permettez-moi de vous adresser à nouveau, à toutes et à tous, mes félicitations pour cette distinction qui honore le travail des Maîtres d'Art et dit notre confiance dans l'avenir de leurs élèves.

Et merci à vous tous qui, par votre présence ce soir et dans les fonctions diverses que vous exercez, témoignez de votre engagement en faveur de la transmission des savoir-faire des métiers d'art.

Grâce à vous, c'est un peu de la culture française qui vit plus fort.

Contact

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC